

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1984 B 00246 Numéro SIREN : 796 480 283 Nom ou dénomination : SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008883

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **D'ANNECY**

Date : 28/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008883**
n° de gestion : **1984B00246**
n° SIREN : **796 480 283 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 28/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
28 Avenue du Parmelan 74000 ANNECY

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes consolidés



SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
Société par actions simplifiée au capital de 5.498.040 Euros
Siège social : 28 avenue du Parmelan
74000 ANNECY

796 480 283 RCS ANNECY

* * *

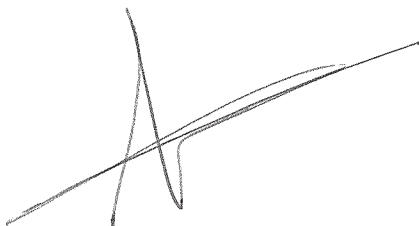
Exercice clos le 31 décembre 2019
COMPTES CONSOLIDES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' or 'A' shape with a long horizontal stroke extending to the right.



SAS VERDANNET
28 Avenue du Parmelan
BP 254
74000 ANNECY

COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2019
(12 mois d'activité en compte de résultat)
Données en K€

SOMMAIRE

1	BILAN.....	2
1.1	Bilan actif	2
1.2	Bilan passif	3
2	COMPTE DE RESULTAT	4
2.1	Compte de résultat première partie	4
2.2	Compte de résultat deuxième partie.....	5
3	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
5	PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES.....	7
6	MODALITES DE CONSOLIDATION	8
6.1	Les méthodes de consolidation	8
6.2	Les faits marquants de l'exercice.....	8
6.3	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	8
6.4	Devises retenues et méthode de conversion.....	8
6.5	Le traitement des écarts d'acquisition.....	8
7	METHODES D'ÉVALUATION	9
7.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	9
7.2	Les contrats de crédit-bail.....	9
7.3	Les engagements de retraite et prestations assimilées	9
7.4	Les impôts différés	10
8	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
9	POSTES DE L'ACTIF	12
9.1	Tableau des immobilisations	12
9.2	Tableau des amortissements	13
9.3	Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés.....	13
9.4	Actifs circulants	14
10	POSTES DU PASSIF.....	14
10.1	Autres postes du passif.....	14
10.2	Tableau des provisions.....	15
10.3	Autres dettes.....	15
10.4	Produits constatés d'avance	15
10.5	Autres fonds propres	15
10.6	Emprunts et dettes financières	16
11	EFFECTIF MOYEN DU GROUPE.....	16
12	HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	16
13	RESULTAT PAR ACTION.....	16
14	LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	17

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition I	27 228	14 413	12 815	12 707
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	2 604	2 146	458	512
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 875	3 244	10 632	9 452
Constructions	106 265	60 428	45 837	43 625
Installations techniques, matériel, outillage	83 913	61 570	22 343	22 276
Autres immobilisations corporelles	32 657	19 305	13 352	12 727
Immobilisations en cours	6 752		6 752	6 493
Avances et acomptes	1 115		1 115	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	399		399	374
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations	9 415		9 415	9 427
Autres titres immobilisés	1 159	4	1 155	1 152
Prêts	5		5	7
Autres immobilisations financières	109		109	109
TOTAL III	258 268	146 697	111 572	106 154
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	19 310	33	19 277	15 588
En-cours de production de biens	175		175	175
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 319	222	3 097	3 023
Marchandises	12 020		12 020	7 979
Avances et acomptes versés sur commandes	3		3	3
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 245	390	25 855	25 341
Actifs d'impôts différés	423		423	435
Autres créances	8 452	7	8 446	15 185
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	7 373	132	7 241	4 792
Actions propres				
Disponibilités	23 393		23 393	13 350
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 153		1 153	1 249
TOTAL IV	101 866	784	101 083	87 120
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	387 362	161 894	225 470	205 980

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 498	5 499
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 787	3 787
Réserve du groupe	96 191	95 209
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	10 075	1 004
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	115 551	105 499
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	1 661	1 924
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	-187	-157
TOTAL II	1 474	1 767
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques		812
Provisions pour charges	2 032	1 793
Provisions pour passif d'impôt différé	1 953	2 033
TOTAL IV	3 985	4 638
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 101	44 414
Concours bancaires courants	13 181	13 444
Emprunts en crédit bail	1 905	2 502
Emprunts et dettes financières divers	187	171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 027	24 391
Dettes fiscales et sociales	11 767	8 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18	19
Autres dettes	350	588
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	924	194
TOTAL V	104 461	94 075
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	225 470	205 980

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises	60 162	16 377	59 643
Production vendue de biens	106 447	28 252	113 634
Production vendue de services	26 816	6 727	26 392
TOTAL I	193 425	51 356	199 669
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	378	413	28
Production immobilisée	311		1 866
Subventions d'exploitation	63	35	96
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	2 436	1 470	2 474
Autres produits	188	41	179
TOTAL II	3 376	1 959	4 643
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	7 960	1 418	7 675
Variation de stock de marchandises	-1 171	1 034	232
Achats de matières premières et autres appro.	74 847	20 189	76 798
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-3 322	697	-1 166
Autres achats et charges externes	55 920	15 230	54 811
Impôts, taxes et versements assimilés	3 647	1 077	3 839
Salaires et traitements	22 723	5 935	21 734
Charges sociales	8 140	2 285	7 677
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 625	3 251	13 144
Dotations aux provisions /immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants	319	491	456
Dotations aux provisions pour risques et charges	263	91	224
Autres charges	314	93	641
TOTAL III	184 265	51 791	186 065
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	12 536	1 524	18 247
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	1 052	946	399
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 278	46	
Différences positives de change	326	68	542
TOTAL IV	2 656	1 060	941
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions	132	1 089	189
Intérêts et charges assimilées	464	423	1 385
Différences négatives de change	266	133	416
TOTAL V	862	1 645	1 990
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	1 794	-585	-1 049
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 330	939	17 198
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46	2	49
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	558	588	641
Reprises sur provisions et transferts de charges	812		12
TOTAL VI	1 416	590	702
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	980	5	58
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	353	167	466
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL VII	1 333	172	524
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	83	418	178
Impôts dus sur les bénéfices	4 723	531	5 334
Impôts différés sur les bénéfices	-129	-17	-160
TOTAL VIII	4 594	514	5 174
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	200 873	54 965	205 955
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	191 054	54 122	193 753
Résultat des sociétés intégrées	9 819	843	12 202
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-69		
Résultat d'ensemble consolidé	9 888	843	12 202
Résultat groupe	10 075	1 004	12 585
Résultat hors-groupe	-187	-157	-381
Résultat par action	54,96874	5,47778	68,66318
Résultat dilué par action	54,96874	5,47778	68,66318
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	54,59228	5,47778	68,66318

3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE 30 sept-18	104 494	1 925	106 419
Dividendes	0	0	0
Résultat de l'exercice déc-18	1 004	-157	847
Changements de Méthodes	0	0	0
Variations de Périmètre, variations % Intérêt	0	0	0
Autres Variations	0	-1	-1
CAPITAUX PROPRES GROUPE 31 déc-18	105 498	1 767	107 265
Dividendes	0	-8	-8
Réduction de capital (*)	-23	0	-23
Résultat de l'exercice déc-19	10 075	-187	9 888
Changements de Méthodes	0	0	0
Variations de Périmètre, variations % Intérêt	0	-98	-98
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE 31 déc-19	115 551	1 474	117 025

(*) : Au 30 avril 2019, la société VERDANNET (société mère) a réduit son capital social de 23 actions pour un prix de rachat « payé » de 23 000 €. Après l'opération juridique, le capital de la société VERDANNET s'élève à un total de 183 268 actions.

4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
Résultat net consolidé	9 888	847	12 203
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>			
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions	13 912	3 218	12 868
Variation des impôts différés	-129	-17	-160
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-133	-411	-117
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	23 538	3 637	24 794
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 780	73	-3 116
Flux net de trésorerie généré par l'activité	27 318	3 710	21 678
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Acquisition d'immobilisations	-19 852	-15 318	-25 754
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	487	591	583
Incidence des variations de périmètres	-188	-57	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-19 553	-14 784	-25 171
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-8		-25
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-23		
Emissions d'emprunts	16 580	1 849	20 743
Remboursements d'emprunts	-11 558	-2 867	-12 066
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 991	-1 018	8 652
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie	12 756	-12 092	5 159
Trésorerie d'ouverture	4 697	16 789	11 630
Trésorerie de clôture	17 453	4 697	16 789

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Pour rappel, l'exercice précédent avait une durée de 3 mois.

L'ensemble des sociétés intégrées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2019.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421). La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant « significatif » n'est à souligner sur l'exercice.

6.3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels du groupe au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront des impacts sur l'activité 2020. Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières.

A la date d'arrêt des comptes, la direction du groupe n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

6.4 Devises retenues et méthode de conversion

Les états financiers consolidés du groupe ainsi que les notes annexes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés françaises établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise locale et convertis en euros. Le groupe n'a aucune filiale à l'étranger.

6.5 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés. Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Pour rappel, les fonds de commerce, parts de marché et autres actifs incorporels associés constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial et Autres Immobilisations incorporelles » en consolidation, sont depuis le 1^{er} octobre 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation n'a été constatée sur les écarts d'acquisitions inscrits à l'actif du bilan consolidé, la valeur recouvrable est supérieure à la valeur nette consolidée inscrite.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement Concessions, brevets et marques	Frais de développement Concessions, brevets et marques, logiciels	Non applicable Entre 1 et 5 ans	Non applicable Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments Agencements constructions	Entre 20 et 50 ans Entre 10 et 15 ans	Linéaire Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 5 et 10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport	Entre 3 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et info	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan.

Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens. Les biens dont la valeur financée est inférieure à 50 K€ et/ou le caractère de « location simple » est fondé ne seront pas retraités dans les comptes consolidés du groupe afin de ne retenir que les véritables engagements financiers du groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Concernant l'inscription de ses engagements de retraite, le groupe a opté pour la méthode préférentielle du Règlement 99-02 consistant à comptabiliser ses passifs sociaux parmi les provisions pour charges du groupe. Au 31 décembre 2019, l'engagement actuariel brut envers les salariés des sociétés du groupe peut être évalué à 2 032 K€ (charges sociales incluses) contre 1 793 K€ au 31 décembre 2018.

La hausse de la provision sur l'exercice 2029 s'explique principalement par la baisse significative du taux d'actualisation – 0.80%.

Le calcul des engagements de retraite a été réalisé sur l'ensemble des sociétés du groupe selon les principaux critères suivants :

- Catégories socio professionnelles, âge et ancienneté du personnel
- Age départ à la retraite 65 ans
- Taux de charges entre 40% et 45%
- Taux progression des salaires 1 %
- Taux d'actualisation 0,77 %

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Le groupe a retenu un taux d'impôt de 25% eu égard la nouvelle législation fiscale en vigueur.

Pour rappel les reversements d'impôt différés sont à des horizons long terme (Juste valeur immobilier, annulation des amortissements dérogatoires, engagements de retraite).

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Au 31 décembre 2019, les actifs d'impôt non constatés sur les déficits reportables s'élèvent à 67 K€ (base 268 K€).

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	60	185	508	-330	423
Passif d'impôt différé			-2 283	330	-1 953
<i>Dont impôt différé actif sur engagement de retraite</i>			508		
<i>Dont impôt différé passif sur Juste.valeur Immobilier</i>			-999		
<i>Dont impôt différé passif sur annul.amort dérogatoires</i>			-712		
<i>Dont impôt différé passif sur crédit-bail</i>			-384		
<i>Dont impôt différé passif sur annulation provision intra groupe</i>			-188		

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

Eléments	Base	Impôt théorique moyen (25 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	14 330		
Résultat exceptionnel	83		
Base taxable théorique	14 413		
Différences permanentes - Autres	432		
"Effets en base " : Taux IS social / Taux Consolidation	3 530		
Base taxable réelle	18 375	4 594	4 594

A noter que le taux moyen d'imposition « consolidé » ressort à 31.87 % ce qui reste cohérent eu égard le régime Impôt société applicable au groupe VERDANNET au 31.12.19.

¹ Taux d'impôt théorique = Taux d'impôt société courant retenu à 25 %

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Pour définir le périmètre de consolidation, le principe d'un seuil de matérialité est appliqué comme le prévoit l'article L 233-19 II 2° du Code de Commerce, ainsi les sociétés à faible contribution sur les comptes consolidés et sans activité ont été « exclues » du périmètre de consolidation.

Dans le cadre du traitement des entités ad hoc en Normes Française, le groupe a rattaché au périmètre de consolidation 2 entités : GIE SATR, et PRODIA BRESSE l'entité la plus significative. A noter que les actifs et passifs sont intégrés à 100% via la méthode de l'intégration globale mais que les intérêts minoritaires eux ne sont pas rattachés au groupe car détenus par des tiers externes.

Les entreprises contrôlées à plus de 20 % par VERDANNET et ses filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation qui au 31 décembre 2019 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle Groupe	% d'intérêt Groupe	Méthode de consolidation
1	SAS VERDANNET (Holding, location gérance)	100,00%	100,00%	Société mère
	<u>Secteur d'Activité : FROMAGE</u>			
2	SAS FROMAGERIE DE LA TOURNETE	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS FROMAGERIE BERNARD	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS LA FRUITIERE D'AUGUSTIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
5	SAS DENIS PROVENT	100,00%	100,00%	Intégration globale
6	SCEA DU LEMAN	49,39%	49,39%	Intégration globale
7	SCI MUSSES	99,00%	99,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : ELEVAGE PORCS</u>			
8	SAS AIRPORC	100,00%	100,00%	Intégration globale
9	SCEA AIRPORC	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS SAINT JUVAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : 5ème QUARTIER PET FOOD</u>			
11	SNC MONNARD SAVOIE	100,00%	100,00%	Intégration globale
12	SNC MONNARD JURA	100,00%	100,00%	Intégration globale
13	SNC PRODIA	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : PET FOOD HUMIDE</u>			
14	SAS PRODIA	89,79%	89,79%	Intégration globale
15	SCI MARCALE	89,79%	89,79%	Intégration globale
16	SARL PRODIA BRESSE	100,00%	0%	Intégration globale (entité ad hoc)
17	SAS PRODIA OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : TRANSPORT</u>			
18	SARL ROUTINVERD	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	GIE SATR	100,00%	0%	Intégration globale (entité ad hoc)
	<u>Secteur d'Activité : IMMOBILIER (non industriel)</u>			
20	SARL GR	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SCI VILLA LES HORTENSAS	98,89%	98,89%	Intégration globale
22	SCI AV LEVRAY	96,00%	96,00%	Intégration globale
23	SCI CLOS GRILLET	100,00%	100,00%	Intégration globale
24	SCI D'ARBIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
25	SCI GRL	100,00%	100,00%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre et de % d'intérêt sur l'exercice

Entrée de la SCI D'ARBIN au 25 juin 2019 pour un prix de 186 K€ (% des droits rachetés par la société VERDANNET = 100%). Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Un écart d'évaluation brut sur terrains de 247 K€ a été constaté à l'entrée en périmètre de la société.

Rachat par le groupe VERANNET via sa filiale AIR PORC de 80% (prix des titres complémentaires = 31 K€) des droits des minoritaires sur la société ST JUVAT. Cette opération a engendré la constatation d'un écart d'acquisition négatif de 34 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

Rachat + 0.22% des droits sur la SAS PRODIA par la société VERDANNET pour 1 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition négatif de 30 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

Rachat + 4 % des droits sur la SCI LEVRAY par la société VERDANNET pour 2 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition négatif de 2 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice.

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Variations de périmètre	Autres	Fin
Ecart d'acquisition	27 120	102				6	27 228
Logiciels & droits associés	2 383	235	14				2 604
Terrains (*)	12 308	1 219	5		353		13 875
Constructions (*)	99 779	5 537	114	722	341		106 265
Installations techniques	79 147	5 293	791	264			83 913
Autres immobilisations corporelles (*)	30 126	4 852	2 514	192	1		32 657
Immobilisations en-cours	6 493	1 437		-1 178			6 752
Avances et acomptes		1 115					1 115
Titres de Participations	374	62				-37	399
Autres titres immobilisés	1 156	3					1 159
Prêts	7	-2					5
Autres immobilisations financières	109						109
Créances rattachées à des participation	9 427		12				9 415
Immobilisations	241 309	19 751	3 450		695	-37	258 268

Dont nouveaux contrats de crédit-bail

Variation fournisseurs d'immobilisations -1

Flux net trésorerie sur investissements (N) **19 852**

Dont Immobilisations brutes en crédit-bail :

- Valeur brute Terrain = 150
- Valeur brute Constructions = 9 805
- Valeur brute Autres immobilisations corporelles = 915

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Variations de périmètre	Poste à Poste	Autres	Fin
Ecart d'acquisition	14 413						14 413
Logiciels & droits associés	1 871	288	13				2 146
Terrains	2 856	221			167		3 244
Constructions (*)	56 154	4 523	82		-167		60 428
Installations techniques	56 871	5 437	738				61 570
Autres immobilisations corporelles (*)	17 399	4 156	2 250				19 305
Titres de participations							
Autres titres	4						4
Immobilisations	135 155	14 625	3 083				146 697

- (*) : Amortissements Constructions en crédit-bail = 6 785
- (*) : Amortissements Autres immobilisations corporelles en crédit-bail = 642

9.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement. Une provision pour dépréciation via des tests de valorisation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2019 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur Titres	Provision	Capitaux propres	Dont résultat exercice	Motif d'exclusion
SCI GRESHAM	100,00%	100,00%	17		3	1	Non significatif
SCI NEPLIERS	nc	nc	26		nc	nc	Non significatif
SCI GIROLUC	50,00%	50,00%	47		59	-2	Non significatif
SCI IMMO PORT INVEST	20,00%	20,00%	2		nc	nc	Non clôturé
SCI L.CHABLAIS	nc	nc	306		nc	nc	Non significatif
Total Titres de participation non consolidés			399				
nc = non communiqué							

Les prêts et créances et les autres immobilisations financières sont évalués comme les autres actifs et passifs monétaires à leur valeur de remboursement.

9.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont calculés selon la méthode de « Premier entré – Premier sorti (FIFO) ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'acquisition.

Les produits et en-cours sont évalués à leur coût de production direct. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure aux montants portés à l'actif.

b) Créances

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation de créance est constituée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur « probants » n'allant pas dans le sens du recouvrement partiel ou total de ladite créance.

Pour rappel, le groupe « n'utilise pas » des solutions court terme pour financer son poste clients (type escompte, Dailly, Affacturage).

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	26 245		
Créances fiscales et sociales (*)	6 975		
Autres créances d'exploitation	1 477		
Total Autres créances	8 452		

(*) : La variation avec l'exercice précédent soit – 7 M€ environ s'explique essentiellement par le remboursement de la créance d'impôt société VERDANNET de 7 M€ constatée au 31.12.18.

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction du groupe, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants. Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Autres	Solde fin
Stocks matières premières	367	33	367		33
Stocks produits fini	122	222	122		222
Clients	348	64	22		390
Autres créances	7				7
Valeur mobilières	1 278	132	1 278		132
Total général	2 122	451	1 789		784

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Compte de résultat					
Rubriques	Solde début	Vart périmètre	DAP	RAP	Solde fin
Provisions pour Risques (a)	812			812	
Provisions pour charges (b)	1 793		263	24	2 032
Total général	2 605		263	836	2 032

(a) : Les provisions pour risques correspondent à des provisions pour impôt

(b) : Les provisions pour charges concernent uniquement les engagements de retraite.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 350 k€ est composé principalement par des remises et rabais à établir aux clients et divers autres créditeurs.

10.4 Produits constatés d'avance

Le poste est composé principalement par des subventions d'investissement reçues.

10.5 Autres fonds propres

Non applicable.

10.6 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts Crédit-bail	1 905	589	1 316	
Emprunts bancaires	50 101	11 655	30 212	8 234
Emprunts et dettes financières diverses	187		187	
Total Dette financières consolidée	52 193	12 244	31 715	8 234

A noter également, que le groupe finance « une partie » de son cycle d'exploitation via des billets de trésorerie renouvelables et mobilisables suivant les besoins constatés sur le groupe, au 31 décembre-19 le total mobilisé s'élève à 9 375 K€ et est comptabilisé sous la rubrique « Concours bancaires courants ».

Le montant des Hypothèques et nantissements s'élève pour le groupe à environ 6 M€.

Le montant des avals et cautions s'élève pour le groupe à environ 50 M€.

11 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Employés	Cadres	Total
31 décembre 2019	605	41	646
31 décembre 2018	611	38	649
Total Effectif			

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 22 723 K€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 8 140 K€.

L'Intérim lui, s'élève à 2 543 K€ pour le groupe et il est comptabilisé parmi les Autres achats et charges externes.

12 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 100 k€.

13 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 183 268 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à + 54.97 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également + 54.97 €.

14 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2019 par secteur d'activité est la suivante :

Secteurs	N
FROMAGE	48 080
ELEVAGE DE PORCS	14 650
5° QUARTIER PET FOOD & (P.F) HUMIDE	129 215
AUTRES	1 480
Total Général	193 425

b) Détail des Autres achats et charges externes

Nature	N
Energie, fournitures, pieces	19 431
Sous - traitance	7 607
Locations	2 036
Entretien,maintenace	4 974
Assurances	1 389
Interim	2 543
Honoraires	2 808
Transports	12 135
Frais de déplacements	1 645
Autres	1 352
Total Général	55 920

c) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme, long terme)	-407
Intérêts sur financement (Court terme)	-57
Variations de change	60
Provisions placements financiers	1 146
Autres produits financiers (placements)	1 052
Résultat financier	1 794

d) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2019 : + 83 K€ est composé principalement par :

- Cessions sur immobilisations + 135 K€
- Reprise subvention d'investissement en résultat + 71 K€
- Pénalités et litiges commerciaux – 107 K€
- Autres – 16 K€

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
Société par actions simplifiée au capital de 5.498.040 Euros
Siège social : 28 avenue du Parmelan
74000 ANNECY

796 480 283 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 AOUT 2020
--

Exercice clos le 31 décembre 2019

Chères Associées,

Conformément aux dispositions légales en vigueur et aux statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, pour vous exposer ses perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

Aux termes de l'article L.232-1 du Code de Commerce, le Président est tenu à la clôture de chaque exercice, d'établir un rapport de gestion écrit, qui doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés.

Nous vous rappelons également que, conformément aux dispositions de l'article L.232-23 du Code du Commerce, la Société est tenue de déposer au Greffe du Tribunal de Commerce, dans le mois qui suit l'assemblée générale statuant sur les comptes, un exemplaire des documents suivants :

- les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,
- les comptes consolidés annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

De leurs côtés, les Commissaires aux Comptes vous rendront compte de leur mission.

Leurs rapports, celui du Président, de même que les comptes annuels et leurs annexes et d'autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les statuts.

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions des textes en vigueur et intègre le rapport sur la gestion du Groupe consolidé conformément à la faculté qui nous en est offerte par les dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce.


RV

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que par délibérations en date du 21 décembre 2018, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour adopter celle du 31 décembre au lieu du 30 septembre. L'exercice clos au 31 décembre 2018 a donc eu une durée exceptionnelle de trois mois. L'exercice clos au 31 décembre 2019 a, quant à lui, une durée de douze mois, de sorte que l'analyse comparative des deux exercices manque de pertinence.

L'évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé peut être analysée au travers des chiffres et des commentaires suivants :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Chiffre d'affaires	20.610.792 €	4.068.506 €
Produits d'exploitation	23.606.779 €	5.063.115 €
Charges d'exploitation	11.508.608 €	2.822.333 €
Résultat d'exploitation	12.098.171 €	2.240.782 €
Résultat financier	2.763.965 €	91.288 €
Résultat courant avant impôts	14.862.136 €	2.332.070 €
Résultat exceptionnel	- 527.607 €	57.156 €
Impôt sur les sociétés	4.402.282 €	350.520 €
Résultat net comptable	9.932.247 €	2.038.706 €

Le chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé s'élève à 20.610.792 Euros et se décompose comme suit :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Management fees	3.854.820 €	843.826 €
Gestion locative	15.343 €	3.764 €
Location de gérance	740.000 €	185.000 €
Location de véhicules	64.986 €	14.768 €

Compte tenu notamment de la quote-part des bénéfices des filiales et des loyers encaissés, les produits d'exploitation atteignent la somme de 23.606.779 Euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11.508.608 Euros et se décomposent comme suit :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29.260 €	5.279 €
Autres achats et charges externes	4.658.867 €	1.106.730 €
Impôts, taxes et versements assimilés	653.217 €	150.661 €
Salaires et traitements	1.312.069 €	312.525 €
Charges sociales	460.610 €	123.835 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4.376.192 €	1.083.708 €

Dotations aux provisions sur actif circulant	/	/
Dotations aux provisions pour risques et charges	/	36.106 €
Autres charges	18.394 €	3.488 €

Le résultat d'exploitation ressort ainsi positif à la somme de 12.098.171 Euros.

Après prise en compte des produits financiers d'un montant de 6.093.952 € (correspondant à des revenus de cautions, des gains de change, des reprises sur provisions pour risques, un abandon de compte courant pour retour à meilleure fortune, des dividendes du Groupe, des intérêts de comptes courants, des intérêts de prêts et des produits financiers) et des charges financières d'un montant de 3.329.986 € (correspondant principalement à des intérêts d'emprunts, un abandon de compte courant, des pertes financières et des pertes de change), le résultat financier ressort ainsi positif et s'élève à la somme de 2.763.965 €.

Le résultat courant avant impôts ressort ainsi positif à hauteur de 14.862.136 Euros.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 354.968 € (correspondant principalement à des reprises d'amortissements dérogatoires) et les charges exceptionnelles s'élèvent à 882.575 € (correspondant principalement à des pénalités et amendes).

Le résultat exceptionnel ressort ainsi négatif et s'élève à - 527.607 €.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il n'a pas été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Après paiement d'un impôt sur les sociétés de 350.520 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un résultat net comptable bénéficiaire 9.932.246,87 Euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 9.932.246,87 Euros, intégralement comme suit :

- La somme de 8.457.700,91 €
A titre de dividendes,
Etant précisé que les actions de catégorie « B » ouvrent droit à un dividende prioritaire, forfaitaire et précipitaire de 228.673,53 € conformément à l'article 24 des statuts de la Société,
- Le solde, soit la somme de 1.474.545,96 €
Au poste « Autres Réserves ».

Ces dividendes seront mis au paiement au plus tard le 30 septembre 2020.

Il conviendra de prendre acte que :

- la société Trans-Agri Holding SA souhaitera renoncer à percevoir le dividende auquel elle peut prétendre soit la somme de 4.455.324,91 €, qui serait versé au poste « Autres Réserves »,

- conformément à l'article L.225-210, alinéa 4 du Code de commerce, la société SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNE ne percevra pas de dividendes. Dans la mesure où il s'agit d'actions autodétenues, la somme correspondante serait affectée au poste « Report à Nouveau ».

PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Néant.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société étant un holding, sa situation économique et financière va dépendre de celles de ses filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Mis à part les événements évoqués précédemment, en lien avec la crise sanitaire, aucun événement important n'est à signaler.

Malgré l'arrivée de la crise sanitaire liée au Covid 19, la continuité d'exploitation a pu être assurée grâce à la mise en œuvre, par la Direction, des mesures proposées par le gouvernement pour y faire face.

L'évolution de cette pandémie est encore incertaine et empêche néanmoins d'avoir une vision claire des difficultés qui pourront être rencontrées au cours de l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2020.

LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES DE LA SOCIETE (C. COM., ART. L. 232-1, II)

Conformément à l'article L. 232-1, II, du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas établi de succursales.

INFORMATIONS SUR LES PRETS ACCORDES A D'AUTRES ENTREPRISES (C. MON. FIN., ART. L. 511-6, AL. 3)

Notre Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1 – Activité des filiales et participations

1.1 Au 31 décembre 2019, la Société détient les filiales suivantes :

- ✓ **100 % du capital de la société AIRPORC**, société par actions simplifiée au capital de 240.942 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 351 644 158 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 144.822,95 Euros et pour un chiffre d'affaires de 14.654.028 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE - ANCIENNE MAISON A. THEVENET**, société par actions simplifiée au capital de 308.895 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 325 720 498 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 44.441,17 Euros et pour un chiffre d'affaires de 44.713.382 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société ROUTINVERD**, société à responsabilité limitée au capital de 32.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 437 569 932 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 28.451,48 Euros et pour un chiffre d'affaires de 2.963.068 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société G.R.**, société à responsabilité limitée au capital de 1.008.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 434 755 690 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 276.226,17 Euros et pour un chiffre d'affaires de 317.942 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société GRL**, société civile immobilière au capital de 914,69 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 352 529 432 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 12.986 Euros et pour un chiffre d'affaires de 252.043 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société PRODIA OUEST**, société par actions simplifiée au capital de 261.248 Euros, dont le siège social est à Sainte Florence (85140) - Les Hauteurs, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche Sur Yon sous le numéro 379 437 031 RCS LA ROCHE SUR YON.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 499.090,65 Euros et pour un chiffre d'affaires de 27.802.387 Euros.

- ✓ **99 % du capital de la société PROVALT SAVOIE**, société en nom collectif au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 443 337 605 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 35.833,54 Euros et pour un chiffre d'affaires de 7.787.985 Euros.

- ✓ **99,9 % de la société PROVALT JURA**, société en nom collectif au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est à Saint-Amour (39160), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons Le Saunier sous le numéro 449 427 145 RCS LONS LE SAUNIER.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 9.030,82 Euros et pour un chiffre d'affaires de 22.920.516 Euros.

- ✓ **99,9 % de la société PRODIA**, société en nom collectif au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est Saint-Amour (39160), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons Le Saunier sous le numéro 449 426 808 RCS LONS LE SAUNIER.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 4.224,34 Euros et pour un chiffre d'affaires de 61.615.820 Euros.

- ✓ **99 % du capital de la société CLOS GRILLET**, société civile immobilière au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 531 705 622 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 1.415,94 Euros et pour un chiffre d'affaires de 442.811 Euros.

- ✓ **98,89 % du capital de la société VILLA LES HORTENSIAS**, société civile immobilière au capital de 13.720,41 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 350 361 101 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 202.400 Euros et pour un chiffre d'affaires de 368.162 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société AV LEVRAY**, société civile immobilière au capital de 15.244,90 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 351 730 460 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 28.039,02 Euros et pour un chiffre d'affaires de 21.360 Euros.

- ✓ **90,01 % du capital de la société PRODIA**, société par actions simplifiée au capital de 43.552 Euros, dont le siège social est à Fleury Les Aubrais (45400) – 93 B Rue du Curembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 317 747 731 RCS ORLEANS.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 690.275,66 Euros et pour un chiffre d'affaires de 72.212.927 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la société IMMOBILIERE GIROLUC**, société à responsabilité limitée au capital de 41.600 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 342 708 948 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 avril 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 2.055,88 Euros et pour un chiffre d'affaires de 1.404 Euros.

- ✓ **100 % du capital de la SCI LES NEPLIERS**, société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 434 935 359 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 629 Euros et pour un chiffre d'affaires de 762 Euros.

- ✓ **99,17 % du capital de la société GRESHAM**, société civile immobilière au capital de 1.829 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 340 350 537 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 912 Euros et pour un chiffre d'affaires de 1.800 Euros.

- ✓ **100,00 % du capital de la société SCI D'ARBIN**, société civile au capital de 1.524,49 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 438 746 992 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 1.264,45 Euros et pour un chiffre d'affaires de 54.056,54 Euros.

1.2 Au 31 décembre 2019, la Société détient les participations suivantes :

- ✓ **49,39 % du capital de la société SCEA DU LEMAN**, société civile d'exploitation agricole au capital de 7.000 Euros, dont le siège social est à Chens Sur Lemans (74140) - 1033, Route de Collongette, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Thonon Les Bains sous le numéro 412 702 169 RCS THONON LES BAINS.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 520.235,90 Euros et pour un chiffre d'affaires de 740.746 Euros.

2 - Prises de participations

En date du 25 mars 2019, la Société a acquis :

- ✓ **80,00 % du capital de la société SCI LES NEPLIERS**, société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 434 935 359 RCS ANNECY.
- ✓ **65,84 % du capital de la société GRESHAM**, société civile immobilière au capital de 1.829 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 340 350 537 RCS ANNECY.
- ✓ **50,00 % du capital de la société IMMOBILIERE GIROLUC**, société à responsabilité limitée au capital de 41.600 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 342 708 948 RCS ANNECY.
- ✓ **4,00 % du capital de la société AV LEVRAY**, société civile immobilière au capital de 15.244,90 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 351 730 460 RCS ANNECY.
- ✓ **0,22 % du capital de la société PRODIA**, société par actions simplifiée au capital de 43.552 Euros, dont le siège social est à Fleury-Les-Aubrais (45400) - ZAC Les Bichardières - 93 Bis, Rue de Curembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 340 350 537 RCS ANNECY.

En date du 25 juin 2019, la Société a acquis :

- ✓ **100,00 % du capital de la société SCI D'ARBIN**, société civile au capital de 1.524,49 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 438 746 992 RCS ANNECY.

3- Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons que notre société n'a cédé aucune participation.



4- Participations croisées

Néant.

5- Régularisation de participations croisées

Néant.

SOCIETES CONTROLEES - PART DU CAPITAL DE LA SOCIETE QUE CELLES-CI DETIENNENT (autocontrôle)

- ✓ **détention indirecte de 100 % du capital de la société DENIS PROVENT S.A.S. (elle-même détenue à 100 % par la société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE)**, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est à Chambéry (73000) - 2 Place de Genève, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 381 253 442 RCS CHAMBERY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable déficitaire de - 37.495,02 Euros et pour un chiffre d'affaires de 574.254 Euros.

- ✓ **détention indirecte de 100 % du capital de la société LA FRUITIERE D'AUGUSTIN (elle-même détenue à 100 % par la société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE)**, société par actions simplifiée au capital de 727.100 €, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 750 896 037 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 51.857,34 Euros et pour un chiffre d'affaires de 3.976.290 Euros.

- ✓ **détention indirecte de 100 % du capital des ETABLISSEMENTS BERNARD LAITERIE DU CHATELARD (elle-même détenue à 100 % par la société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE)**, société par actions simplifiée au capital de 683.017 Euros, dont le siège social est à EYDOCHE (38690) - 31 Route de la Rivoire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 321 674 848 RCS VIENNE.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 11.236,08 Euros et pour un chiffre d'affaires de 6.366.360 Euros.

- ✓ **détention indirecte de 100 % du capital de la société SAINT JUVAT (elle-même détenue à 100 % par la société AIRPORC)**, société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) - 28 Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 421 034 497 RCS ANNECY.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 354,86 Euros et pour un chiffre d'affaires de 7.100 Euros.



- ✓ **détention indirecte de 99 % du capital de la société SCI DES MUSSES (elle-même détenue à 99% par la société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE, société civile immobilière au capital de 1.524,49 Euros, dont le siège social est à Thônes (74230) – Rue de la Tournette, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 392 596 649 RCS ANNECY**

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 8.233,37 Euros et pour un chiffre d'affaires de 38.075 Euros.

- ✓ **détention indirecte de 98,90 % du capital de la société SCEA AIR PORC (elle-même détenue à 98,90% par la société AIR PORC), société civile d'exploitation agricole au capital de 165.000 Euros, dont le siège social est à Annecy (74000) – 28, Avenue du Parmelan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 341 953 644 RCS ANNECY.**

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 4.437,33 Euros et pour un chiffre d'affaires de 980.085 Euros.

- ✓ **détention indirecte de 90,01 % du capital de la société SCI MARCALE (elle-même détenue à 100% par la société PRODIA SAS), société civile immobilière au capital de 750 Euros, dont le siège social est sis à Fleury Les Aubrais (45400) – 93, Bis Rue de Curembourg – ZAC Les Bichardières, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 410 129 944 RCS ORLEANS.**

L'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat net comptable bénéficiaire de 90.549,14 Euros et pour un chiffre d'affaires de 135.423 Euros.

AVIS DE REGULARISATIONS DONNEES ET ALIENATIONS D'ACTIONS EFFECTUEES EN VUE DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES NON CONFORMES

Néant.

STOCK OPTION (ARTICLE L.225-185 alinéa 4 du Code de Commerce)

Néant.

ACTIONS GRATUITES (article L. 225-197-1-II, alinéa 4 du Code de Commerce)

Néant.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, le présent rapport doit rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et doit établir la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L 225-194 et L 225-197, à l'article 11 de la Loi du 6 Août 1986 et à l'article L 3324-10 du Code du Travail.

Au 31 décembre 2019, la proportion du capital ainsi détenue par les salariés au sein du capital de la Société est inexistante.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D'ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIES ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

ACTIONS ACHETÉES OU VENDUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

Néant.

AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES ET AUTRES AMORTISSEMENTS NON DEDUCTIBLES (Article 39-4 du Code Général des Impôts)

Le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève, pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, à 7.518 €. Le montant théorique de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses s'élève à 2.481 €.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS - MONTANT DES REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % ET CEUX NON ELIGIBLES A CETTE REFACTION (Article 243 Bis du Code général des Impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, nous vous indiquons que les distributions de dividendes durant cette période ont été les suivantes :



Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux associés	Dividende unitaire	Abattement par action
31.12.2018	183.286 <i>dont 86.300 actions B</i>	Néant	Néant	Néant
30.09.2018	183.286 <i>dont 86.300 actions B</i>	Néant	Néant	Néant
30.09.2017	183.286 <i>dont 86.300 actions B</i>	Néant	Néant	Néant

PRATIQUES ANTI CONCURRENTIELLES (article L- 464-2 du Code de Commerce)

Néant.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE

Les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et les informations relatives aux factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice sont précisées dans le tableau en **Annexe 1** du présent rapport, en application des dispositions de l'article D. 441-4 du Code de commerce.

SITUATION DES MANDATS

Situation du mandat de la Présidente

Après examen de la situation du mandat de la Présidente, nous vous informons que ce dernier n'est pas arrivé à expiration.

Situation des mandats des commissaires aux comptes :

Après examen de la situation des mandats du Co-Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet SR AUDIT, et du Co-Commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet SR CONSEIL, nous vous informons que ces derniers ne sont pas arrivés à expiration.

Après examen de la situation des mandats du Co-Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet GB CONSULTANTS, et du Co-Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pascal SAINT, nous vous informons que leurs mandats arrivent à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2019, vous devrez ainsi vous prononcer sur la situation de ces mandats.

Il est rappelé que la loi du 9 décembre 2016 dite « loi Sapin 2 » qui modifie l'article L. 823-1, alinéa 2, du Code de commerce précise que la désignation d'un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants n'est requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Il est rappelé que le Décret n°2019-514 du 24 mai 2019 fixant les seuils de désignation des commissaires aux comptes précise que « la société n'est plus tenue de désigner en commissaire aux comptes dès lors qu'elle n'a pas dépassé les chiffres fixés pour deux des trois critères pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes » savoir 4 millions total bilan, 8 millions de chiffres d'affaires hors taxes et 50 salariés.

Mandat du commissaire aux comptes titulaire

Exceptionnellement, l'exercice clos au 31 décembre 2018 n'ayant qu'une durée de trois mois, nous prendrons en compte les trois exercices précédents au lieu des deux exercices précédents.

Au titre des trois exercices précédents, notre Société atteint les seuils suivants :

Exercice concerné	Nombre de salariés	Total Bilan	Chiffre d'affaires
Du 1.01.2018 au 30.09.2018	29	148.641.799 €	21.200.600 €
Du 1.10.2018 au 31.12.2018	30	155.240.983 €	4.068.506 €
Du 1.01.2019 au 31.12.2019	30	165.271.228 €	20.610.792 €

En application des dispositions précitées, la Société a l'obligation de nommer un co-commissaire aux comptes titulaire.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de la société GB CONSULTANTS, co-commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le mandat de la société GB CONSULTANTS, commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale et celui-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelé dans son mandat, nous vous proposons de nommer, en remplacement, la société BBM ET ASSOCIES, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mandat du commissaire aux comptes suppléant

Notre commissaire aux comptes titulaire étant une personne morale pluripersonnelle, en application des nouvelles dispositions précitées, il n'y a plus d'obligation de maintenir le mandat de Monsieur Pascal SAINT, commissaire aux comptes suppléant. En conséquence, nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Pascal SAINT, commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

PLAN DE VIGILANCE

Cette disposition régie par la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre est applicable aux sociétés employant à la clôture de 2 exercices successifs au moins 5 000 salariés en leur sein et dans leurs filiales françaises directes ou indirectes ou au moins 10 000 salariés en leur sein et dans leurs filiales françaises et étrangères directes ou indirectes. Les sociétés concernées sont tenues de mettre en œuvre de manière effective un plan de vigilance.

Cette disposition n'est pas applicable à notre Société.



CONVENTION(S) REGLEMENTEE(S)

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

La société SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET est la société mère du Groupe.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET a présenté des comptes consolidés.

Ainsi, le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET (société mère)	100 %
SAS FROMAGERIE DE LA TOURNETTE	100 %
SAS ETS BERNARD LAITERIE DU CHATELARD	100 %
SAS LA FRUITIERE D'AUGUSTIN	100 %
SAS DENIS PROVENT	100 %
SCEA DU LEMAN	49,39 %
SCI DES MUSSES	99 %
SAS AIR PORC	100 %
SCEA AIR PORC	100 %
SAS SAINT JUVAT	100 %
SNC PROVALT SAVOIE (Ex MONNARD SAVOIE)	99 %
SNC PROVALT JURA (Ex MONNARD JURA)	99 %
SNC PRODIA	99 %
SAS PRODIA	90,01 %
SCI MARCALE	90,01 %
SARL PRODIA BRESSE	100 %
SAS PRODIA OUEST	100 %
SARL ROUTINVERD	100 %
GIE SATR	100 %
SARL GR	100 %
SCI VILLA LES HORTENSIA	98,89 %
SCI AV LEVRAY	100 %
SCI CLOS GRILLET	99 %
SCI D'ARBIN	100 %
SCI GRL	100 %

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles la société SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif à plus de 20 %.

Il est toutefois à noter que dans le cadre du traitement des entités ad hoc en Normes Françaises, le groupe a rattaché au périmètre de consolidation 3 entités : GIE SATR, SARL SAINT JUVAT et PRODIA BRESSE l'entité la plus significative.

A noter que les actifs et passifs sont intégrés à 100 % via la méthode de l'intégration globale mais que les intérêts minoritaires eux ne sont pas rattachés au groupe car détenus par des tiers externes.

Le 25 juin 2019, la société SCI D'ARBIN est entrée dans le périmètre d'intégration sur l'exercice.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Nous vous rappelons que par délibérations en date du 21 décembre 2018, les associées ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour adopter celle du 31 décembre au lieu du 30 septembre. L'exercice clos au 31 décembre 2018 a donc eu une durée exceptionnelle de trois mois. L'exercice clos au 31 décembre 2019 a, quant à lui, une durée de douze mois, de sorte que l'analyse comparative des deux exercices manque de pertinence.

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

Les principales données du compte de résultat au 31 décembre 2019 par rapport à celles du 31 décembre 2018 peuvent être détaillées comme suit (en K€) :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Chiffre d'affaires net	193.425 K€	51.356 K€
Résultat d'exploitation	12.536 K€	1.524 K€
Résultat courant avant impôts	14.330 K€	939 K€
Résultat d'ensemble net de l'ensemble consolidé	9.888 K€	843 K€
Résultat net groupe	10.075 K€	1.004 K€

Les chiffres d'affaires par secteur sont composés comme suit :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Filière lait	48.080 K€	14.563 K€
Filière porcs	14.650 K€	3.157 K€
Filière 5 ^{ème} quartier & pet-food	129.215 K€	33.461 K€
Autres	1.480 K€	175 K€

COMMENTAIRES :

Néant.

PRESENTATION DU BILAN CONSOLIDE :

Les principaux indicateurs bilanciaux au 31 décembre 2019 par rapport à ceux du 31 décembre 2018 sont les suivants (en K€) :

Actif :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Ecart d'acquisition	12.815 K€	12.707 K€
Actif immobilisé	111.572 K€	106.154 K€
Actif circulant	101.083 K€	87.120 K€
Total	225.470 K€	205.980 K€

Passif :

	<u>31.12.2019</u> (durée de 12 mois)	<u>31.12.2018</u> (durée exceptionnelle de 3 mois)
Capitaux propres	115.551 K€	105.499 K€
Intérêts minoritaires	1.474 K€	1.767 K€
Provisions pour risques et charges	3.985 K€	4.638 K€
Dettes	104.461 K€	94.075 K€
Total	225.470 K€	205.980 K€

EVOLUTION PREVISIBLE

Le périmètre de consolidation ne devrait pas évoluer.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront des impacts sur l'activité 2020. Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES OU AUX METHODES D'EVALUATION SUIVIES LES ANNEES PRECEDENTES

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02 § 421). La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 §1001 à 1004.

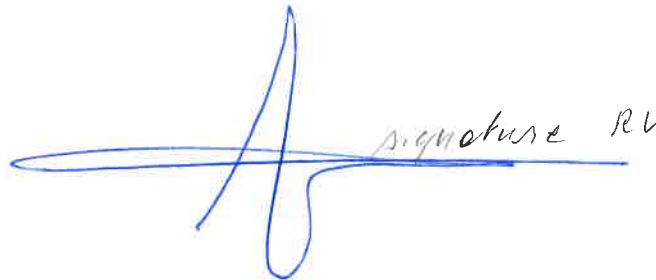
Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019.

En conclusion de ce rapport, nous vous demandons de bien vouloir :

- *approuver les comptes (sociaux et consolidés) et les bilans de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,*
- *affecter le résultat de l'exercice comme indiqué ci-dessus,*
- *donner quitus au Président,*
- *approuver les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce,*
- *statuer sur les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.*

Le Président



signature RV

Annexe 1

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE

VERDANMET déc-19		Article D441 1-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D441 1-2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 j	61 à 90 j	91 et plus	TOTAL	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 j	61 à 90 j	91 et plus	TOTAL
(A) Tranches de retard de paiement :												
Nombre de factures concernées :												
Montant total des factures concernées HT		-69	-116	-116	9 824	9 523	1 463 000	48 499	-108	13 404	1 524 795	
Pourcentage du montant total des achats ht		-0,001	-0,002	-0,002	0,210	-0,203						
Pourcentage du CA HT							4,867	0,161	0,000	0,045	5,073	
(A) Tranches de retard de paiement :												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délai contractuels : 45 jours Délais légaux :					Délai contractuels : 45 et 60 jours Délais légaux :					

signature RV



Membre de la compagnie des
commissaires aux comptes de Chambéry



Membre de la compagnie des
commissaires aux comptes de Grenoble

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019

SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET

28, avenue du Parmelan
74000 ANNECY

A l'assemblée générale de la SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6.3 « événements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes consolidés concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les crédits-baux et les locations financières sont déterminés sur la base de la méthode indiquée dans la note 7.2 « Les contrats de crédit-bail » de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation comme indiqué dans la note 6.5 « Le traitement des écarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 Mai 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Marnaz et Gières, le 17 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

SR AUDIT

GB CONSULTANTS

Jean-Pierre VUILLERMET



Jérôme COUTAND et Guillaume MALASSI

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition I	27 228	14 413	12 815	12 707
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	2 604	2 146	458	512
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 875	3 244	10 632	9 452
Constructions	106 265	60 428	45 837	43 625
Installations techniques, matériel, outillage	83 913	61 570	22 343	22 276
Autres immobilisations corporelles	32 657	19 305	13 352	12 727
Immobilisations en cours	6 752		6 752	6 493
Avances et acomptes	1 115		1 115	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	399		399	374
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations	9 415		9 415	9 427
Autres titres immobilisés	1 159	4	1 155	1 152
Prêts	5		5	7
Autres immobilisations financières	109		109	109
TOTAL III	258 268	146 697	111 572	106 154
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	19 310	33	19 277	15 588
En-cours de production de biens	175		175	175
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 319	222	3 097	3 023
Marchandises	12 020		12 020	7 979
Avances et acomptes versés sur commandes	3		3	3
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 245	390	25 855	25 341
Actifs d'impôts différés	423		423	435
Autres créances	8 452	7	8 446	15 185
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	7 373	132	7 241	4 792
Actions propres				
Disponibilités	23 393		23 393	13 350
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 153		1 153	1 249
TOTAL IV	101 866	784	101 083	87 120
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	387 362	161 894	225 470	205 980

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 498	5 499
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 787	3 787
Réserve du groupe	96 191	95 209
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	10 075	1 004
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	115 551	105 499
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	1 661	1 924
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	-187	-157
TOTAL II	1 474	1 767
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques		812
Provisions pour charges	2 032	1 793
Provisions pour passif d'impôt différé	1 953	2 033
TOTAL IV	3 985	4 638
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 101	44 414
Concours bancaires courants	13 181	13 444
Emprunts en crédit bail	1 905	2 502
Emprunts et dettes financières divers	187	171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 027	24 391
Dettes fiscales et sociales	11 767	8 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18	19
Autres dettes	350	588
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	924	194
TOTAL V	104 461	94 075
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	225 470	205 980

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises	60 162	16 377	59 643
Production vendue de biens	106 447	28 252	113 634
Production vendue de services	26 816	6 727	26 392
TOTAL I	193 425	51 356	199 669
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	378	413	28
Production immobilisée	311		1 866
Subventions d'exploitation	63	35	96
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	2 436	1 470	2 474
Autres produits	188	41	179
TOTAL II	3 376	1 959	4 643
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	7 960	1 418	7 675
Variation de stock de marchandises	-1 171	1 034	232
Achats de matières premières et autres appro.	74 847	20 189	76 798
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-3 322	697	-1 166
Autres achats et charges externes	55 920	15 230	54 811
Impôts, taxes et versements assimilés	3 647	1 077	3 839
Salaires et traitements	22 723	5 935	21 734
Charges sociales	8 140	2 285	7 677
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 625	3 251	13 144
Dotations aux provisions /immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants	319	491	456
Dotations aux provisions pour risques et charges	263	91	224
Autres charges	314	93	641
TOTAL III	184 265	51 791	186 065
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	12 536	1 524	18 247
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	1 052	946	399
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 278	46	
Différences positives de change	326	68	542
TOTAL IV	2 656	1 060	941
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions	132	1 089	189
Intérêts et charges assimilées	464	423	1 385
Différences négatives de change	266	133	416
TOTAL V	862	1 645	1 990
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	1 794	-585	-1 049
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 330	939	17 198
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46	2	49
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	558	588	641
Reprises sur provisions et transferts de charges	812		12
TOTAL VI	1 416	590	702
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	980	5	58
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	353	167	466
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL VII	1 333	172	524
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	83	418	178
Impôts dus sur les bénéfices	4 723	531	5 334
Impôts différés sur les bénéfices	-129	-17	-160
TOTAL VIII	4 594	514	5 174
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	200 873	54 965	205 955
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	191 054	54 122	193 753
Résultat des sociétés intégrées	9 819	843	12 202
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-69		
Résultat d'ensemble consolidé	9 888	843	12 202
Résultat groupe	10 075	1 004	12 585
Résultat hors-groupe	-187	-157	-381
Résultat par action	54,96874	5,47778	68,66318
Résultat dilué par action	54,96874	5,47778	68,66318
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	54,59228	5,47778	68,66318

3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE 30 sept-18	104 494	1 925	106 419
Dividendes	0	0	0
Résultat de l'exercice déc-18	1 004	-157	847
Changements de Méthodes	0	0	0
Variations de Périmètre, variations % Intérêt	0	0	0
Autres Variations	0	-1	-1
CAPITAUX PROPRES GROUPE 31 déc-18	105 498	1 767	107 265
Dividendes	0	-8	-8
Réduction de capital (*)	-23	0	-23
Résultat de l'exercice déc-19	10 075	-187	9 888
Changements de Méthodes	0	0	0
Variations de Périmètre, variations % Intérêt	0	-98	-98
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE 31 déc-19	115 551	1 474	117 025

(*) : Au 30 avril 2019, la société VERDANNET (société mère) a réduit son capital social de 23 actions pour un prix de rachat « payé » de 23 000 €. Après l'opération juridique, le capital de la société VERDANNET s'élève à un total de 183 268 actions.

4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (3 mois)	30/09/2018 (12 mois)
Résultat net consolidé	9 888	847	12 203
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>			
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions	13 912	3 218	12 868
Variation des impôts différés	-129	-17	-160
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-133	-411	-117
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	23 538	3 637	24 794
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 780	73	-3 116
Flux net de trésorerie généré par l'activité	27 318	3 710	21 678
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Acquisition d'immobilisations	-19 852	-15 318	-25 754
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	487	591	583
Incidence des variations de périmètres	-188	-57	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-19 553	-14 784	-25 171
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-8		-25
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-23		
Emissions d'emprunts	16 580	1 849	20 743
Remboursements d'emprunts	-11 558	-2 867	-12 066
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 991	-1 018	8 652
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie	12 756	-12 092	5 159
Trésorerie d'ouverture	4 697	16 789	11 630
Trésorerie de clôture	17 453	4 697	16 789

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Pour rappel, l'exercice précédent avait une durée de 3 mois.

L'ensemble des sociétés intégrées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2019.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421). La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant « significatif » n'est à souligner sur l'exercice.

6.3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels du groupe au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront des impacts sur l'activité 2020. Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières.

A la date d'arrêt des comptes, la direction du groupe n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

6.4 Devises retenues et méthode de conversion

Les états financiers consolidés du groupe ainsi que les notes annexes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés françaises établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise locale et convertis en euros. Le groupe n'a aucune filiale à l'étranger.

6.5 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés. Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Pour rappel, les fonds de commerce, parts de marché et autres actifs incorporels associés constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial et Autres Immobilisations incorporelles » en consolidation, sont depuis le 1^{er} octobre 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation n'a été constatée sur les écarts d'acquisitions inscrits à l'actif du bilan consolidé, la valeur recouvrable est supérieure à la valeur nette consolidée inscrite.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement Concessions, brevets et marques	Frais de développement Concessions, brevets et marques, logiciels	Non applicable Entre 1 et 5 ans	Non applicable Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments Agencements constructions	Entre 20 et 50 ans Entre 10 et 15 ans	Linéaire Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 5 et 10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport	Entre 3 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et info	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan.

Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens. Les biens dont la valeur financée est inférieure à 50 K€ et/ou le caractère de « location simple » est fondé ne seront pas retraités dans les comptes consolidés du groupe afin de ne retenir que les véritables engagements financiers du groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Concernant l'inscription de ses engagements de retraite, le groupe a opté pour la méthode préférentielle du Règlement 99-02 consistant à comptabiliser ses passifs sociaux parmi les provisions pour charges du groupe. Au 31 décembre 2019, l'engagement actuariel brut envers les salariés des sociétés du groupe peut être évalué à 2 032 K€ (charges sociales incluses) contre 1 793 K€ au 31 décembre 2018.

La hausse de la provision sur l'exercice 2029 s'explique principalement par la baisse significative du taux d'actualisation – 0.80%.

Le calcul des engagements de retraite a été réalisé sur l'ensemble des sociétés du groupe selon les principaux critères suivants :

- Catégories socio professionnelles, âge et ancienneté du personnel
- Age départ à la retraite 65 ans
- Taux de charges entre 40% et 45%
- Taux progression des salaires 1 %
- Taux d'actualisation 0,77 %

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Le groupe a retenu un taux d'impôt de 25% eu égard la nouvelle législation fiscale en vigueur.

Pour rappel les reversements d'impôt différés sont à des horizons long terme (Juste valeur immobilier, annulation des amortissements dérogatoires, engagements de retraite).

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Au 31 décembre 2019, les actifs d'impôt non constatés sur les déficits reportables s'élèvent à 67 K€ (base 268 K€).

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	60	185	508	-330	423
Passif d'impôt différé			-2 283	330	-1 953
<i>Dont impôt différé actif sur engagement de retraite</i>			508		
<i>Dont impôt différé passif sur Juste.valeur Immobilier</i>			-999		
<i>Dont impôt différé passif sur annul.amort dérogatoires</i>			-712		
<i>Dont impôt différé passif sur crédit-bail</i>			-384		
<i>Dont impôt différé passif sur annulation provision intra groupe</i>			-188		

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

Eléments	Base	Impôt théorique moyen (25 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	14 330		
Résultat exceptionnel	83		
Base taxable théorique	14 413		
Différences permanentes - Autres	432		
"Effets en base " : Taux IS social / Taux Consolidation	3 530		
Base taxable réelle	18 375	4 594	4 594

A noter que le taux moyen d'imposition « consolidé » ressort à 31.87 % ce qui reste cohérent eu égard le régime Impôt société applicable au groupe VERDANNET au 31.12.19.

¹ Taux d'impôt théorique = Taux d'impôt société courant retenu à 25 %

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Pour définir le périmètre de consolidation, le principe d'un seuil de matérialité est appliqué comme le prévoit l'article L 233-19 II 2° du Code de Commerce, ainsi les sociétés à faible contribution sur les comptes consolidés et sans activité ont été « exclues » du périmètre de consolidation.

Dans le cadre du traitement des entités ad hoc en Normes Française, le groupe a rattaché au périmètre de consolidation 2 entités : GIE SATR, et PRODIA BRESSE l'entité la plus significative. A noter que les actifs et passifs sont intégrés à 100% via la méthode de l'intégration globale mais que les intérêts minoritaires eux ne sont pas rattachés au groupe car détenus par des tiers externes.

Les entreprises contrôlées à plus de 20 % par VERDANNET et ses filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation qui au 31 décembre 2019 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle Groupe	% d'intérêt Groupe	Méthode de consolidation
1	SAS VERDANNET (Holding, location gérance)	100,00%	100,00%	Société mère
	<u>Secteur d'Activité : FROMAGE</u>			
2	SAS FROMAGERIE DE LA TOURNETE	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS FROMAGERIE BERNARD	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS LA FRUITIERE D'AUGUSTIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
5	SAS DENIS PROVENT	100,00%	100,00%	Intégration globale
6	SCEA DU LEMAN	49,39%	49,39%	Intégration globale
7	SCI MUSSES	99,00%	99,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : ELEVAGE PORCS</u>			
8	SAS AIRPORC	100,00%	100,00%	Intégration globale
9	SCEA AIRPORC	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS SAINT JUVAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : 5ème QUARTIER PET FOOD</u>			
11	SNC MONNARD SAVOIE	100,00%	100,00%	Intégration globale
12	SNC MONNARD JURA	100,00%	100,00%	Intégration globale
13	SNC PRODIA	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : PET FOOD HUMIDE</u>			
14	SAS PRODIA	89,79%	89,79%	Intégration globale
15	SCI MARCALE	89,79%	89,79%	Intégration globale
16	SARL PRODIA BRESSE	100,00%	0%	Intégration globale (entité ad hoc)
17	SAS PRODIA OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
	<u>Secteur d'Activité : TRANSPORT</u>			
18	SARL ROUTINVERD	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	GIE SATR	100,00%	0%	Intégration globale (entité ad hoc)
	<u>Secteur d'Activité : IMMOBILIER (non industriel)</u>			
20	SARL GR	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SCI VILLA LES HORTENSAS	98,89%	98,89%	Intégration globale
22	SCI AV LEVRAY	96,00%	96,00%	Intégration globale
23	SCI CLOS GRILLET	100,00%	100,00%	Intégration globale
24	SCI D'ARBIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
25	SCI GRL	100,00%	100,00%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre et de % d'intérêt sur l'exercice

Entrée de la SCI D'ARBIN au 25 juin 2019 pour un prix de 186 K€ (% des droits rachetés par la société VERDANNET = 100%). Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Un écart d'évaluation brut sur terrains de 247 K€ a été constaté à l'entrée en périmètre de la société.

Rachat par le groupe VERANNET via sa filiale AIR PORC de 80% (prix des titres complémentaires = 31 K€) des droits des minoritaires sur la société ST JUVAT. Cette opération a engendré la constatation d'un écart d'acquisition négatif de 34 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

Rachat + 0.22% des droits sur la SAS PRODIA par la société VERDANNET pour 1 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition négatif de 30 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

Rachat + 4 % des droits sur la SCI LEVRAY par la société VERDANNET pour 2 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition négatif de 2 K€ repris en totalité en résultat de l'exercice 2019.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice.

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Variations de périmètre	Autres	Fin
Ecart d'acquisition	27 120	102				6	27 228
Logiciels & droits associés	2 383	235	14				2 604
Terrains (*)	12 308	1 219	5		353		13 875
Constructions (*)	99 779	5 537	114	722	341		106 265
Installations techniques	79 147	5 293	791	264			83 913
Autres immobilisations corporelles (*)	30 126	4 852	2 514	192	1		32 657
Immobilisations en-cours	6 493	1 437		-1 178			6 752
Avances et acomptes		1 115					1 115
Titres de Participations	374	62				-37	399
Autres titres immobilisés	1 156	3					1 159
Prêts	7	-2					5
Autres immobilisations financières	109						109
Créances rattachées à des participation	9 427		12				9 415
Immobilisations	241 309	19 751	3 450		695	-37	258 268

Dont nouveaux contrats de crédit-bail

Variation fournisseurs d'immobilisations -1

Flux net trésorerie sur investissements (N) **19 852**

Dont Immobilisations brutes en crédit-bail :

- Valeur brute Terrain = 150
- Valeur brute Constructions = 9 805
- Valeur brute Autres immobilisations corporelles = 915

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Variations de périmètre	Poste à Poste	Autres	Fin
Ecart d'acquisition	14 413						14 413
Logiciels & droits associés	1 871	288	13				2 146
Terrains	2 856	221			167		3 244
Constructions (*)	56 154	4 523	82		-167		60 428
Installations techniques	56 871	5 437	738				61 570
Autres immobilisations corporelles (*)	17 399	4 156	2 250				19 305
Titres de participations							
Autres titres	4						4
Immobilisations	135 155	14 625	3 083				146 697

- (*) : Amortissements Constructions en crédit-bail = 6 785
- (*) : Amortissements Autres immobilisations corporelles en crédit-bail = 642

9.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement. Une provision pour dépréciation via des tests de valorisation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2019 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur Titres	Provision	Capitaux propres	Dont résultat exercice	Motif d'exclusion
SCI GRESHAM	100,00%	100,00%	17		3	1	Non significatif
SCI NEPLIERS	nc	nc	26		nc	nc	Non significatif
SCI GIROLUC	50,00%	50,00%	47		59	-2	Non significatif
SCI IMMO PORT INVEST	20,00%	20,00%	2		nc	nc	Non clôturé
SCI L.CHABLAIS	nc	nc	306		nc	nc	Non significatif
Total Titres de participation non consolidés			399				
nc = non communiqué							

Les prêts et créances et les autres immobilisations financières sont évalués comme les autres actifs et passifs monétaires à leur valeur de remboursement.

9.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont calculés selon la méthode de « Premier entré – Premier sorti (FIFO) ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'acquisition.

Les produits et en-cours sont évalués à leur coût de production direct. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure aux montants portés à l'actif.

b) Créances

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation de créance est constituée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur « probants » n'allant pas dans le sens du recouvrement partiel ou total de ladite créance.

Pour rappel, le groupe « n'utilise pas » des solutions court terme pour financer son poste clients (type escompte, Dailly, Affacturage).

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	26 245		
Créances fiscales et sociales (*)	6 975		
Autres créances d'exploitation	1 477		
Total Autres créances	8 452		

(*) : La variation avec l'exercice précédent soit – 7 M€ environ s'explique essentiellement par le remboursement de la créance d'impôt société VERDANNET de 7 M€ constatée au 31.12.18.

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction du groupe, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants. Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Autres	Solde fin
Stocks matières premières	367	33	367		33
Stocks produits fini	122	222	122		222
Clients	348	64	22		390
Autres créances	7				7
Valeur mobilières	1 278	132	1 278		132
Total général	2 122	451	1 789		784

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Compte de résultat					
Rubriques	Solde début	Vart périmètre	DAP	RAP	Solde fin
Provisions pour Risques (a)	812			812	
Provisions pour charges (b)	1 793		263	24	2 032
Total général	2 605		263	836	2 032

(a) : Les provisions pour risques correspondent à des provisions pour impôt

(b) : Les provisions pour charges concernent uniquement les engagements de retraite.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 350 k€ est composé principalement par des remises et rabais à établir aux clients et divers autres créditeurs.

10.4 Produits constatés d'avance

Le poste est composé principalement par des subventions d'investissement reçues.

10.5 Autres fonds propres

Non applicable.

10.6 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts Crédit-bail	1 905	589	1 316	
Emprunts bancaires	50 101	11 655	30 212	8 234
Emprunts et dettes financières diverses	187		187	
Total Dette financières consolidée	52 193	12 244	31 715	8 234

A noter également, que le groupe finance « une partie » de son cycle d'exploitation via des billets de trésorerie renouvelables et mobilisables suivant les besoins constatés sur le groupe, au 31 décembre-19 le total mobilisé s'élève à 9 375 K€ et est comptabilisé sous la rubrique « Concours bancaires courants ».

Le montant des Hypothèques et nantissements s'élève pour le groupe à environ 6 M€.
Le montant des avals et cautions s'élève pour le groupe à environ 50 M€.

11 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Employés	Cadres	Total
31 décembre 2019	605	41	646
31 décembre 2018	611	38	649
Total Effectif			

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 22 723 K€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 8 140 K€.

L'Intérim lui, s'élève à 2 543 K€ pour le groupe et il est comptabilisé parmi les Autres achats et charges externes.

12 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 100 k€.

13 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 183 268 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à + 54.97 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également + 54.97 €.

14 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2019 par secteur d'activité est la suivante :

Secteurs	N
FROMAGE	48 080
ELEVAGE DE PORCS	14 650
5° QUARTIER PET FOOD & (P.F) HUMIDE	129 215
AUTRES	1 480
Total Général	193 425

b) Détail des Autres achats et charges externes

Nature	N
Energie, fournitures, pieces	19 431
Sous - traitance	7 607
Locations	2 036
Entretien,maintenace	4 974
Assurances	1 389
Interim	2 543
Honoraires	2 808
Transports	12 135
Frais de déplacements	1 645
Autres	1 352
Total Général	55 920

c) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme, long terme)	-407
Intérêts sur financement (Court terme)	-57
Variations de change	60
Provisions placements financiers	1 146
Autres produits financiers (placements)	1 052
Résultat financier	1 794

d) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2019 : + 83 K€ est composé principalement par :

- Cessions sur immobilisations + 135 K€
- Reprise subvention d'investissement en résultat + 71 K€
- Pénalités et litiges commerciaux – 107 K€
- Autres – 16 K€